[C.L. Richard]
FRC 4 29161.1.
Case
FRC
24401

LETTRE

D'UN ANCIEN

OFFICIER BRETON,

A UN GENTILHOMME

DE LA MÈME PROVINCE,

Sur les troubles dont elle eſt agitée.

THE NEWBERRY
LIBRARY

LETTRE

D'UN ANCIEN *OFFICIER BRETON,* A UN GENTILHOMME DE LA MÊME PROVINCE;

Sur les troubles dont elle eſt agitée.

MOosieur et tendre Ami,

Retiré du ſervice, depuis un luſtre & plus, je coule mes derniers jours dans les douceurs d'une paix profonde & des innocens plaiſirs de la campagne, dont le plus doux & le plus précieux à mes yeux, eſt de faire du bien à mes ſem-

blables, qui ſont dans la misère, en leur inſinuant la plus entière ſoumiſſion à la volonté de Dieu, & le fidelle attachement à la perſonne du Roi ſon repréſentant ſur la terre. Jugez de là, tendre Ami, combien profond a dû être le ſentiment de ma douleur, quand du fond de ma paiſible retraite, j'ai apperçu l'image affreuſe de la farouche diſcorde, armée de ſon funeſte flambeau & prêt à incendier ma Patrie, ma chère Patrie, que j'aimerai toujours, comme un enfant bien né aime la meilleure & la plus tendre des mères. Mais, quelle a été ma ſurpriſe, ou plutôt ma ſtupeur, lorſque je vous ai vu vous-même, au nom de tous vos Confédérés, Gentilshommes comme vous & moi, me le préſenter cet horrible flambeau, en m'invitant à m'unir à vous tous, pour le promener dans les quatre coins de ma triſte patrie. Le ſaiſiſſement que m'a cauſé

votre propoſition, & qui dure encore, ne me laiſſe qu'autant de force & de liberté d'eſprit qu'il m'en faut, pour vous dire, mon cher petit Breton, que vos principes, & ceux de tous vos Confédérés, ſont abſolument les mêmes que ceux des fiers Habitans de la Grande-Bretagne, qui, en les ſuivant, ces principes atroces, parvinrent enfin, je friſſonne, ma main tremble, en y penſant ſeulement, & il faut cependant, que je vous le diſe, que je vous l'écrive, parvinrent enfin, à tremper leurs mains cruelles & parricides dans le ſang de l'un de leurs Rois, & qui étoit auſſi leur père. O terme horrible ! réſultat exécrable ! ô attentat, dont le ſouvenir odieux ne s'effacera jamais de la mémoire des humains ! ce fut là ſuite des principes des régicides Inſulaires. Les vôtres en différent-ils notablement ?

L'Anglois ſoutient, comme autant de

principes, que le *Gouvernement civil eſt de la création des Peuples, ſoumis à leur inſpection & à leur direction ; que les Peuples ſont leurs propres légiſlateurs ; que ſi les Loix ſont faites par un ſeul homme, ou par une aſſemblée d'hommes dans l'état, & non par le conſentement commun, ce Gouvernement ne différe pas de l'eſclavage ; que tout Etat dans lequel un Corps d'hommes repréſentant le Peuple, ne fait pas une partie eſſentielle de la légiſlation, eſt dans l'eſclavage ; que ce ſont les Peuples qui ont fait les Rois & qui peuvent les défaire ; que les Rois ſont comptables & juſticiables de leurs Peuples ; qu'ils ne peuvent ni établir des Cours plénières, pour y faire enrégiſtrer leurs Edits, ni ſupprimer, ou diviſer, ou reſtreindre les différens Tribunaux de leurs Etats, ni deſtituer les Magiſtrats, ni s'aſſurer de leurs perſonnes, par Lettres cloſes, même en cas de forfaiture, ni mettre aucun impôt, ſans le conſentement des Peuples.*

Tels ſont les principes de l'Anglois. Ne ſont-ce pas les vôtres, mon cher Breton, & ceux de tous vos Confédérés de tout le Royaume, que vous expoſez avec tant d'aſſurances dans tous vos arrêtés & toutes vos remontrances ? Mais ſi ces prétendus principes ſont auſſi vrais & fondés en raiſon, qu'ils ſont viſiblement faux, déraiſonnables, abſurdes & contradictoires, que deviennent le Monarque & la Monarchie ? Le Monarque, le Roi de France, n'eſt donc plus aujourd'hui, comme il l'étoit autrefois, ce que l'ont cru dans tous les temps tous les bons François & tous les bons Catholiques ; il n'eſt plus un Souverain, qui a droit de commander à ſes Sujets, avec un pouvoir abſolu, indépendant & ſuprême ; il ne tient pas ſa puiſſance immédiatement de Dieu ; & ce n'eſt pas Dieu qui l'a lui-même établi comme ſon repréſentant, pour tenir ſa place ſur

la terre, à l'égard des ſujets qu'il lui a ſoumis ; ce n'eſt pas Dieu non plus qui lui a mis le glaive en main, pour punir les malfaiteurs ; non, il eſt le pur ouvrage de ſes Sujets, ou aſſemblés en Corps de Nation, ou diſperſés, mais repréſentés par les Parlemens, & la Monarchie Françoiſe n'eſt plus aujourd'hui qu'une Ariſtocratie de Magiſtrats, ou une Démocratie de Peuples, qui ſont tout à la fois Souverains & Sujets, dépendans & indépendans, Légiſlateurs ſuprêmes, & ſerviteurs ſoumis aux loix & aux commandemens de leur ſouverain Maître.

Voilà dans l'exacte vérité, mon cher Breton, les conſéquences néceſſaires de vos prétendus principes. N'en avez-vous point horreur ? Pouvez-vous en ſoutenir la vue, & votre bon cœur, votre ame noble, loyale, franche, généreuſe, pourroient-ils être plus long-temps

les dupes des illuſions de votre eſprit ? Seroit-il poſſible que vous enviſageaſſiez de ſang-froid la profondeur de l'abyme que vous vous creuſeriez à vous-même, & à votre chère Patrie, en perſiſtant à ſoutenir de prétendus principes, qui ſont tout au plus des ſophiſmes ſpécieux, pour des perſonnes qui ont plus de bonacité dans le caractère, que de pénétration de diſcernement & de perſpicacité dans l'eſprit, pour appercevoir des maximes vraiment deſtructives de la Patrie, dans de faux, mais ſéduiſans principes, parce qu'ils ſont cachés ſous la teinte meurtrière de l'amour même de la Patrie, qu'ils immolent.

Qu'en dites-vous, cher Ami ? Je vous avoue, pour moi, que ſi un mal incurable ne me tenoit pas cloué ſur mon lit, mon grand âge ne m'empêcheroit pas d'aller promener ma caduque vieilleſſe de ville en ville, & de bourgade

en bourgade, en criant de toutes mes forces, à tous mes Concitoyens : ô mes chers Compatriotes ! voyez les précipices qui s'entr'ouvent ſous vos pas : voyez les maux affreux qui vous menacent, & qui vont fondre ſur vos têtes, ſi vous prêtez l'oreille à ces voix enchantereſſes, qui ne veulent vous attirer que pour vous ſéduire & vous perdre. Le plus grand malheur qui pût jamais vous arriver, ſeroit une guerre civile. C'eſt un mal viſceral, qui déchire, qui brûle les entrailles du Corps politique. Fuyez-le donc plus que la mort même : oui, mourez mille fois, plutôt que d'être infidelles au Souverain, placé au rang ſuprême par la main de Dieu même, pour le repréſenter & pour vous gouverner en ſon nom & par ſon autorité. Ayez donc pour la Perſonne ſacrée de cet oint du Seigneur, une fidélité à l'épreuve de tout. Tout vous y engage ; la religion, la raiſon,

le ſerment, l'intérêt capital de la Patrie, votre intérêt perſonnel & du temps & de l'éternité ; tout vous en fait un devoir indiſpenſable ; & ſi pour vous y affermir, il faut ajouter un exemple à tous ces puiſſans motifs ; venez, approchez, voyez, touchez les cicatrices des larges bleſſures que j'ai reçues en combattant vaillamment ſous les Drapeaux de mon Roi.

Pour vous, mon cher Ami, vous qui avez de la ſanté, de la force, de la bravoure, du courage, faites ce que je ne puis moi-même. Oui, partez comme un éclair, élancez-vous comme un lion de vos foyers, courez, volez par tous les coins & recoins de votre Province, pour inſpirer mes ſentimens à tous vos Compatriotes, qui ſont auſſi les miens ; vous ſerez vraiment l'ami de Dieu & des hommes, le bienfaiteur de l'humanité, l'Ange tutélaire, le ſauveur de la Patrie.

Je ſuis, &c.

496